

## LE RÉSEAU DE TÉLÉCOMMUNICATIONS AU ZAÏRE

## Question n° 2100—M. Beaudoin:

1. Quand l'ACDI a-t-elle accordé à la société Sintec, l'important contrat d'installation d'un réseau de télécommunications au Zaïre?

2. Le contrat a-t-il fait l'objet d'un appel d'offres?

3. Quelles entreprises ont présenté des soumissions et à quel montant?

4. A l'Agence, qui était chargé de la décision relative au contrat?

5. Quels ont été les signataires du contrat pour l'Agence et la société Sintec?

6. Quelles recherches ont été effectuées sur la compétence de cette entreprise et de ses dirigeants?

**L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** 1. L'ACDI n'a jamais accordé de contrat à la société Sintec pour un projet de télécommunications au Zaïre. Cependant ce projet de construction d'un réseau de télécommunications au Zaïre, financé par un prêt du Canada, a fait l'objet d'un contrat passé directement entre la République du Zaïre et la société Cartier Engineering de Montréal qui était entré en consortium pour l'occasion avec deux sociétés, i.e. Sintec Ltée de Montréal et Hoyles Niblock International de Vancouver.

2. Oui. Le contrat a été accordé en conformité avec les règles établies.

3. Les trois groupes d'experts-conseils qui ont répondu aux appels de propositions pour services professionnels sont les suivants: La société Demers, Gordon, Baby Ltée et la société SNC Ltée, toutes deux de Montréal et qui sont associées à la société Intel Consultants Ltd. d'Ottawa. La société Brunelle, Lambert et Associés Ltée de Montréal qui est associée avec la société Lamarre, Valois International Ltée de Montréal. La société Cartier Ltée de Montréal; la société Hoyles Niblock International de Vancouver et la société Sintec Ltée de Montréal. Ce dernier groupe, qui comprend la société Sintec, a présenté la proposition la plus avantageuse et obtenu le contrat de 6 millions de dollars.

4. Les propositions ont été étudiées individuellement au nom du Gouvernement du Zaïre par le ministère des Communications du Canada et une équipe de l'ACDI qui comptait un ingénieur du Zaïre.

5. Les signataires du contrat sont le Gouvernement du Zaïre et la société Cartier Ltée agissant à titre de chef du consortium.

6. Les trois membres du consortium sont entrés en communication avec l'ACDI et ont fourni les renseignements, les documents et les curriculum vitae de leurs sociétés et de leur personnel. Les sociétés Cartier Ltée et Hoyles Niblock International avaient toutes deux mené à bien des contrats qui leur avaient été antérieurement accordés dans le cadre de programmes de l'ACDI. La société Hoyles Niblock s'était également déjà très bien acquitté de travaux commerciaux à l'étranger.

## LA VARIATION PROCENTUELLE DU NOMBRE D'ARTICLES MANUTENTIONNÉS PAR LES POSTES

## Question n° 2140—M. Herbert:

Au cours des dix dernières années, quelle a été la variation procen-tuelle annuelle du nombre d'articles manutentionnés par le ministère des Postes?

**M. Raynald Guay (secrétaire parlementaire du ministre des Postes):** La variation procen-tuelle suivante a été établie à partir des données relatives au volume de courrier d'origine, telles qu'elles sont publiées dans les rap-ports annuels du ministre des Postes. Année financière

## Questions au Feuilleton

1964-1965, + 12 p. 100; 1965-1966, + 5 p. 100; 1966-1967, + 7 p. 100; 1967-1968, + 2 p. 100; 1968-1969, - 1 p. 100; 1969-1970, - 3 p. 100; 1970-1971, - 5 p. 100; 1971-1972, + 4 p. 100; 1972-1973, + 1 p. 100; 1973-1974, + 7 p. 100.

## LES PRÊTS POUR LA CONSTRUCTION DE SYSTÈMES D'ÉGOUT, 1973-1974

## Question n° 2206—M. Marshall:

1. Au sujet des prêts et subventions pour la construction d'un système d'égout et de traitement des eaux-vannes, quelle est, par province, la répartition, a) des 294 prêts et du montant de \$159,854,000 accordés pour 1974, b) des 309 prêts et du montant de \$170,670,000 accordés en 1974?

2. Dans la province de Terre-Neuve, quelle est, par municipalité, la répartition de ces montants?

**L'hon. Barney Danson (ministre d'État chargé des Affaires urbaines):** La Société centrale d'hypothèques et de logement m'informe de ce qui suit:

Tableau 1

1. Prêts approuvés pour des projets<sup>(1)</sup> municipaux de traitement des eaux d'égout, par province, en 1973 et en 1974

Province	1973		1974	
	Projets	(en milliers de dollars)	Projets	(en milliers de dollars)
Terre-Neuve	5	237	7	2,365
Île-du-Prince-Édouard	4	1,469	7	1,771
Nouvelle-Écosse	28	8,052	25	5,187
Nouveau-Brunswick	12	3,476	17	7,248
Québec	35	10,126	98	74,260
Ontario	115	90,961	119	87,082
Manitoba	10	1,855	25	7,962
Saskatchewan	15	1,839	15	2,066
Alberta	47	14,561	46	8,452
Colombie-Britannique	21	27,159	32	21,367
Territoires du Nord-Ouest	2	119	—	— <sup>(2)</sup>
Yukon	—	—	—	—
Canada	294	159,854	391	217,754

<sup>(1)</sup> Les données sont nettes.

<sup>(2)</sup> Réduction d'un prêt approuvé tout d'abord au cours d'une année antérieure.

Tableau 2

2. Prêts approuvés pour des projets<sup>(1)</sup> municipaux de traitement des eaux d'égout à Terre-Neuve, en 1973-1974

Endroit	1973		1974	
	Projets	(en milliers de dollars)	Projets	(en milliers de dollars)
Terre-Neuve	5	299	7	2,135
Région métropolitaine St. John's	1	55	1	1,346
Agglomérations de recensement	—	—	—	—
Carbonear	—	—	—	—
Grand Falls	—	—	—	—
Happy Valley	—	—	—	—
Labrador	—	—	—	—
Centres urbains (5,000 âmes et plus)	—	—	—	—
Channel-Port-aux-Basques	—	—	—	—
Corner Brook	—	—	—	—
Gander	—	—	1	382